



Rapport rendant compte des résultats de la consultation

Date: ... 2011
A destination de: recht@bk.admin.ch
Copies pour:

Referenz/Aktenzeichen: ...

Consultation concernant les modifications de l'ordonnance sur la protection des travailleurs contre les risques liés aux microorganismes (OPTM) : rapport

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'art. 20 de l'ordonnance du 17 août 2005 sur la procédure de consultation (ordonnance sur la consultation, OCo), vous recevez ci-après le rapport de consultation concernant la révision de l'OPTM.

Rapport rendant compte des résultats de la consultation

Les modifications de l'OPTM ainsi que les modifications de l'ordonnance sur l'utilisation confinée (OUC) ont été envoyées en consultation, du 16 juillet 2010 au 15 octobre 2010, auprès des milieux intéressés (partenaires sociaux, organisations économiques et professionnelles, organisations environnementales habilitées à recourir, commissions et institutions fédérales, services cantonaux, entreprises, académies et offices cantonaux spécialisés de la loi sur le travail). Ont été salués de manière générale le fait que les présentes révisions de l'OPTM et de l'OUC aient pris en compte l'évolution des dix dernières années mais aussi que les deux textes aient été harmonisés dans la mesure du possible. L'adaptation de l'OPTM et de l'OUC au nouveau droit concernant les organismes (la loi sur le génie génétique ainsi que la loi révisée sur la protection de l'environnement) a également été approuvée. Il faut se réjouir de l'harmonisation étroite entre les révisions des deux textes de loi, basée sur une systématique commune et des tableaux comportant des mesures de sécurité spécifiques aux niveaux, plus ou moins identiques, dans les annexes 3 OPTM et 4 OUC. La concrétisation, à la section 4a OPTM, de la protection de la maternité et de la jeunesse a été approuvée.

Office fédérale de la santé publique
Marianne Gubser
Hessstrasse 27E, CH-3097 Liebefeld
Adresse postale: CH-3003 Bern
Tel. +41 31 322 36 46, Fax +41 31 323 00 60
marianne.gubser@bag.admin.ch
www.bag.admin.ch

Annexe : récapitulatif des avis recueillis lors de la consultation.